

**RAPPEL : LA
CANDIDATURE
DOIT ÊTRE
ENVOYÉE AU
PLUS TARD LE
20 JUIN 2023.**



Siège social

7500, chemin de Chambly
Saint-Hubert (Québec) J3Y 3S6

Téléphone : 450 462-2581
Sans frais : 1 800 361-5101

Bureau de Salaberry-de-Valleyfield

394, rue Dufferin, bureau 204
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 2A8

Téléphone : 450 371-7407
Télécopieur : 450 371-7004

**LE FONDS
ROBERT-FERLAND**

Concours de bourses

Des bourses de **1 000 \$** pour
encourager la persévérance
et la poursuite des
études.



À GAGNER : QUATRE BOURSES D'ÉTUDES DE 1000 \$ POUR LA PERSÉVÉ- RANCE SCOLAIRE !

Chaque année, grâce au Fonds Robert-Ferland, le Syndicat de Champlain (CSQ) offre quatre bourses de **1 000 \$** pour encourager des jeunes de 16 ans et plus à terminer leurs études (DES ou DEP).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, l'élève doit :

- Avoir 16 ans ou plus;
- Terminer un diplôme d'études secondaires (DES), un diplôme d'étude professionnelles (DEP) ou un programme de l'éducation des adultes dans une école ou un centre d'un des trois centres de services scolaires du territoire du Syndicat de Champlain (CSQ).

Pour obtenir plus d'informations et consulter le formulaire d'inscription, rendez-vous sur ce site internet : syndicatchamplain.com/mon-syndicat/bourse-robert-ferland.

DOCUMENTS À PRÉSENTER

1-Le formulaire d'inscription dûment rempli (le formulaire est disponible sur notre site).

2-En tant que parrain ou marraine de l'élève, vous devez rédiger un texte d'une demi-page expliquant les raisons pour lesquelles l'élève mérite la bourse.

3-Un texte d'une demi-page rédigé par l'élève décrivant son parcours et expliquant comment la bourse l'aiderait à poursuivre ses études.

4-Une preuve d'admission à temps plein à un DEP ou un DES à l'éducation des adultes à la prochaine rentrée scolaire (2023-2024).

La candidature doit être envoyée au plus tard le 20 juin 2023 à cette adresse : jgravel@syndicatdechamplain.com.

Bonne chance à tous les élèves !